

Haïm Korsia : « Prendre soin de quelqu'un, ce n'est pas donner la mort »

ENTRETIEN. Le grand rabbin de France se bat contre le projet de loi sur la fin de vie, en débat au Sénat du 20 au 28 janvier.

« *On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.* » Ainsi parle [le cardinal Jean-Marc Aveline](#) au nom de tous les évêques de France, dont il préside la conférence, pour se dresser contre le projet de loi sur la fin de vie qui, après avoir été voté en première lecture par l'Assemblée nationale, est examiné au Sénat du 20 au 28 janvier. Rappelant que l'Église catholique a une longue expérience du soin – à travers l'immense nombre d'établissements de santé et de retraite qu'elle gère –, le président de la CEF dit avec force qu' « *évoquer une "loi de fraternité"* (NDLR : *comme l'a fait Emmanuel Macron pour lancer le projet) quand il s'agit de faire mourir, de donner la possibilité de s'administrer une substance létale, ou d'inciter un soignant de le faire contre sa conscience, est un mensonge* ».

Mgr Aveline déplore aussi le manque cruel de services de soins palliatifs – près d'un quart des besoins n'est pas couvert. C'est le point de vue aussi du grand rabbin de France, [Haïm Korsia](#), qui depuis le début se bat lui aussi contre ce projet. Dans cet entretien, il tire à nouveau la sonnette d'alarme contre une loi qui engagerait la société dans « *une pulsion destructrice* ».

Le Point : Pensez-vous que le Sénat puisse infléchir le projet de loi sur la fin de vie voté en première lecture à l'Assemblée nationale ?

Haïm Korsia : À chaque fois dans ce débat, on trouve des mouvements de position assez étonnantes. Une société tend vers une logique de construction ou de déconstruction, et aujourd'hui, la nôtre se trouve dans une pulsion destructrice. On pense que l'on peut éliminer la souffrance en éliminant... le patient. Je me fais beaucoup de soucis pour une société qui n'aurait comme solution que d'éradiquer celui qui pose problème. Nous n'avons pas besoin de nouvelles lois. Il suffit de donner du corps à celle qui existe déjà, et de ce point de vue la loi Claeys-Léonetti est parfaite. Rien besoin d'ajouter. Je ne suis pas pour la souffrance à tout prix. La sédation profonde, continue et irréversible, qu'elle met en place, est une expression qui dit bien les choses : qu'il s'agit d'empêcher de souffrir, pas de tuer. L'intention est essentielle. Si la seule solution qu'une société propose est de tuer quelqu'un, c'est une tragédie, et une tragédie pour nous tous. Prendre soin de quelqu'un, ce n'est pas lui administrer une substance létale, ce n'est pas donner la mort.

Le texte proposé par la commission des affaires sociales du Sénat parle d'une « assistance médicale à mourir » plutôt que d'un « droit à l'aide à mourir ». Qu'en pensez-vous ?

On est dans la sémantique. « Mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde », écrivait Albert Camus. L'enjeu n'est pas là. Plutôt que d'aider à mourir, on ferait mieux d'aider à vivre. À vivre pleinement les derniers instants. Comme on le fait dans les unités de soins palliatifs, comme la Maison Jeanne Garnier, qui est une pépite de ce point de vue,

où les patients qui s'apprêtent à mourir sont accompagnés en humanité. C'est pourquoi je préfère que l'on parle de soins d'accompagnement plutôt que de soins palliatifs ; le terme dit mieux ce qui est en jeu. Développer de tels services de soins partout sur le territoire est une évidence que l'on martèle depuis des années et qui ne se fait toujours pas. Mais pourquoi donc ?

Les rapporteurs qui ont préparé le texte du Sénat indiquent vouloir agir pour que pour ceux qui vont mourir pas pour ceux qui veulent mourir. Que pensez-vous de cette nuance ?

Il y a une logique. On ne pourra jamais répondre à ceux qui disent : je veux mourir. Mais qui sommes-nous pour juger la souffrance de quelqu'un ? On met le doigt dans un engrenage terrible..

Les professionnels en soins palliatifs disent souvent que les patients peuvent changer d'avis. Un jour demander à ce qu'on abrège leur souffrance, et un autre s'accrocher à la vie...

Oui, vous avez raison. Dans les unités de soins palliatifs, beaucoup de gens disent je veux mourir, et après reviennent sur leur décision. Les demandes de mort s'estompent. Si une telle loi passe, on va faire plaisir peut-être à quelques personnes pour une victoire symbolique. Mais quid des autres ? Ce n'est pas le moment dans une société française divisée de dire que la solution à la souffrance, c'est la mort. Nous avons, au contraire, besoin de retrouver un élan de fraternité.

Pourquoi Emmanuel Macron fait-il autant pression pour que cette loi soit adoptée ?

Il a écouté, il a entendu tous les points de vue. Il nous a dit lors des vœux aux représentants des cultes qu'il y aurait des débats et des discussions, je respecte. Mais il faut souligner avec force que la seule espérance d'une société ne peut être dans donner la mort.